



An - nasr

vendredi n°049 du 17 Déc. 2004

Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton Seigneur et implore son pardon

La vie du prophète peut être étudiée sous plusieurs angles. An-nasr vendredi vous a présenté dans son numéro précédent, la jeunesse de Muhammad. Cette semaine nous vous proposons un autre aspect non moins important de sa vie. Il s'agit de sa vie politique qui a occupé une importante partie de son existence, dans la mesure où la mission prophétique qu'il était chargé d'accomplir avait aussi une dimension politique. Mais la partie la plus marquante de sa vie politique couvre la période qui va de 622, date de l'hégire à 632, date de la mort de Muhammad. Cette période s'étale sur une plage chronologique relativement courte, mais très étoffée en leçon.

« **Le pays bien arrosé, situé entre deux étendues de pierres noires** » d'après le songe du prophète, était Yatrib où il devait exercer son autorité politico-religieuse, dix années durant. Cette gestion hors du commun le consacra meilleur homme d'Etat de tous les temps. Sur la personne de ce leader politique, il

existe une littérature particulièrement variée. Ce qui fait de lui « **le personnage le mieux connu tellement il existe des détails sur sa vie, celle même privée** ».

Aussi, on note une diversité d'interprétation des faits se rapportant à la biographie de cet homme. Cet article s'inscrit dans la même logique (la logique d'interprétation). Il s'agira pour nous, d'examiner la vie du prophète Muhammad dans la gestion des affaires internes et externes de sa communauté.

LA VIE POLITIQUE DU PROPHÈTE MUHAMMAD

La politique intérieure du prophète

Dans la gestion des affaires internes de son État, on note plusieurs étapes : la première a consisté à la phase de mise en place des fondements de son pouvoir. Cette phase a donné lieu à la conciliation des populations immigrées de la Mecque et les autochtones de Médine, qui allaient devenir ses dirigés sous une même bannière.

En outre, il s'est agi pour lui de réconcilier les peuples qui habitaient Médine. En effet, les Médinois formaient une société segmentaire, en

proie à des guerres civiles, souvent extrêmement meurtrière. On y notait essentiellement deux grands groupes les kazradj et les aws à l'intérieur desquelles existaient encore des scissions. Muhammad commença par résoudre cette épineuse question en envoyant d'abord des émissaires pour tenter de briser cette vieille tradition arabe.

Toujours avant l'émigration, il cultiva en ces peuples nouvellement convertis un sens aigu de la responsabilité. En effet, le traité qui engageait le prophète aux Médinois a été conclu en ses termes : **« je conclus ce pacte avec vous, à condition que le serment d'allégeance que vous me prêtés, vous engage à me protéger tout comme vous protégez vos femmes et vos enfants »**. A ces mots un Médinois prit la main du prophète et dit : **« Par celui qui t'a envoyé avec la vérité, nous te protégerons comme nous les protégeons. Acceptes donc notre serment d'allégeance, O' envoyé de Dieu, car nous sommes des guerriers, en possession d'armes qui ont été transmises de père en fils »**. D'autres points d'inquiétude furent soulevés mais trouvèrent des réponses adéquates. Il s'agit notamment de l'alliance qui les liait aux juifs et aussi leur avenir à eux lorsque le prophète aura la victoire sur les Mecquois. Au terme des discussions, juste avant que les délégués qui venaient d'être nommés par le prophète ne prêtent leur serment un kazradjite prit la parole en ces termes : **« Homme de Kazradj, sachez-vous ce que signifie le fait de prêter serment d'allégeance à cet**

homme ? Nous le savons » répondirent-ils. Il poursuivit : **« vous vous engagez à mener le combat contre tous les hommes, les rouges et les noirs. Si donc vous pensez que vous pourriez l'abandonner lorsque vous souffririez d'être dépouillés de vos biens et lorsque certains de vos nobles seront tués, abandonnez-le maintenant car si vous deviez l'abandonner par la suite, vous serez couverts de honte dans ce monde et dans l'autre. »** Ils dirent : **« Même si nos possessions devaient être perdues et si nos nobles devaient périr, nous prêterons serment. Et quelle sera notre part, Envoyé de Dieu, si nous tenons notre engagement vis à vis de toi ? Le paradis,**

répondit-il. Tends donc la main ». Chose que le prophète fit et ils lui prêtèrent serment. Cf. Martin Lings, 1986, Seuil, P. 135 à 136.

Admirez au passage le sens de la responsabilité de ce peuple et son engagement. Désormais les Médinois étaient unis pour défendre la cause de l'islam et le prophète. Les interminables guerres civiles venaient de prendre fin et le prophète pouvait exercer son pouvoir. Sous son autorité, nul n'était supérieur à son prochain que par le degré de sa foi. Ainsi, le maintien de cet équilibre social, de cette cohésion des différentes composantes de la société médinoise devint l'une des orientations majeures de la politique intérieure du prophète. Il y tenait jusqu'à la fin de ses jours car c'était même une injonction divine. **« Cramponnez-vous tous au câble d'Allah et ne vous divisez point. »**

La deuxième grande caractéristique de la politique intérieure du prophète est le respect du droit de chacun. En effet, cette phase s'est traduite par la préoccupation de Muhammad à établir une justice pour tous. Conscient de ses limites objectives inhérentes à sa nature humaine, il mettra ses sujets face à leur responsabilité dans des cas de disputes où il craint de ne pas être équitable. Il dit à ce propos dans un hadith rapporté par Umm Salâma : **« Je suis simplement un être humain, vous venez à moi avec vos disputes. Il se peut que certains soient plus éloquents dans leurs plaidoyers que d'autres et que je juge en leur faveur à partir de ce que j'entends. Donc si je prononce un jugement, en faveur de quelqu'un qui n'en a pas le droit il ne devrait pas agir en conséquence car je lui aurai remis une part de l'enfer. »** Rassemblé par Abou Dâwûd ; Sunan Abou Dâwûd, Vol., n° 3576 et authentifié dans Sahih Sunan Abi Dâwûd, Vol 2, N°3058.

Le prophète resta fidèle à ce principe de rétablir chacun dans son droit aussi infime soit-il. Lors du sermon qu'il prononça quand il fut en pèlerinage, il dit **« considérez la personne, les biens de chaque musulman comme sacrés. »**

Cet illustre personnage incita aussi à la justice, donnant des rudiments permettant d'atteindre cet objectif. Ainsi, il dit : **« Il y a trois sortes de juges dont deux iront en enfer et un au paradis. Celui qui ira au paradis, c'est celui qui connaît la vérité et qui juge conformément à**

elle. Ceux qui iront en enfer, c'est celui qui connaît la vérité et ne juge pas conformément à elle et celui qui n'a aucune connaissance et qui juge son peuple. »

Rapporté par Burayda et rassemblé par Abou Dâwûd. Cf. Bilal Philips, le fiqh et son évolution, P. 45-46

Ali ibn Abi Tâlib a dit : **« Le messager de Dieu m'envoya au Yémen en tant que juge. Je lui demandai : Ô Messager de Dieu, je suis jeune et je n'ai aucune connaissance pour juger. Il répondit : Dieu guidera ton cœur et gardera ta langue ferme (attachée à la vérité). Lorsque deux adversaires se présenteront à toi, ne décide pas avant d'avoir entendu de la même façon ce que chacun d'eux a à dire, (...). »** Abu Dawud

La troisième et dernière (selon notre analyse) caractéristique du pouvoir de Muhammad, est l'acceptation du pluralisme. En effet, le prophète prenait le temps de consulter les compagnons pour les questions se rapportant à la gestion de la cité. C'est le principe de la Shura. Que ce soit lors des batailles, ou à propos d'autres questions que Dieu n'avait pas tranchées, il n'agissait qu'après avoir recueilli les idées ou avis de son entourage. Beaucoup de récits confirment cette attitude du prophète.

La politique extérieure

Les rapports du prophète en tant que chef d'État avec les autres (les Mecquois principalement) sont de deux natures à savoir : les rapports de paix et de conflit. Dans les rapports qui ont engagé le prophète aux autres États d'alors, on retrouve

trois grandes étapes.

La première est marquée par la brutalité des rapports avec les Kourai-chites notamment qui « étaient les plus forts, les plus têtus, les plus in-traitables ennemis de l'islam. » Sur injonction divine, le prophète dû se résoudre à défendre les personnes et les biens des musulmans. Ce fut aux premières années de Hégire, période qui le consacra chef des armées musulmanes. En effet, il prit part aux deux grandes batailles de l'islam (Badr et Ouhd) et à l'organisation des expéditions punitives à l'endroit d'autres ennemis.

La deuxième phase fut marquée par la réconciliation avec leur principal ennemi, les Kouraichites. Cette réconciliation fut sanctionnée d'un pacte signé à Houdeybiyya qui donnera son nom à ce traité. C'est un traité dont les clauses ont paru humiliantes aux yeux des compagnons et même les Mecquois s'en ragaillardissaient. En effet, les clauses une (01) et quatre (04) stipulent respectivement que le prophète et ses compagnons ne devraient pas avoir accès à la Mecque l'année en cours et pouvaient revenir l'année suivante. Tout Mecquois à la suite de ce traité qui venait à rejoindre les musulmans à Médine, devrait être expulsé et rendu aux siens tandis que les Mecquois pouvaient accorder l'asile à quiconque quittait Muhammad pour les Mecquois.

Aussi, lors de la rédaction du traité, Suhail, l'émissaire des Kourai-chites, exigea qu'on ne mette pas la basmala et qu'on effaçait aussi le terme envoyé de Dieu. Le prophète leur fit toutes ces concessions car il savait

où cet acte le conduirait. Ainsi, le prophète s'érigait en un grand diplomate d'abord en obligeant ses ennemis à le reconnaître comme chef d'un Etat souverain. Ensuite, il tint fermement à son engagement et n'accepta jamais sa violation, en témoigne l'extradition de Abu Jandal fils de Suhayl avant même la finalisation du document.

Enfin, c'est ce traité qui donna le motif de la conquête de la Mecque. Par conséquent, loin d'être une faiblesse, le traité d'Hudaybiyya constitua une victoire éclatante.

Ainsi le prophète pouvait amorcer la dernière étape de sa politique extérieure qui a consisté à rédiger des correspondances à l'adresse de certains rois comme le Négus, roi d'Abyssinie, Al Mouqawqis, roi d'Egypte, Kiswa roi de Perse, César roi de Rome pour les appeler à l'islam..., toute chose qui constitue un pan très important de sa mission et qui n'aurait pas été possible s'il n'avait pas fait la paix avec les coalisés (idolâtres).

Aujourd'hui, la recherche de la justice sociale, de la paix, de la sincérité, dans les relations internationales, l'Etat de droit... constituent l'essentiel des discours d'orientation politique. Cela, le prophète l'a réalisé en l'espace de 10 ans.

AHMAD

LISEZ et FAITES LIRE
AN-NASR
VENDREDI